



CERTIFICAT CARITAT

RETRAITES PROFESSIONNELLES SUPPLÉMENTAIRES DES SALARIÉS



CERTIFICAT CARITAT | RETRAITES PROFESSIONNELLES SUPPLÉMENTAIRES DES SALARIÉS

Ce parcours donne aux membres qualifiés de l'Institut des Actuaire



DURÉE DU PARCOURS

Un programme de 6 jours (42 heures) compatible avec une activité professionnelle. Le Certificat est construit autour de la mise en œuvre d'un projet pédagogique sur un rythme de 2 jours par mois sur 3 mois. Un examen de validation le clôture.

À QUI S'ADRESSE CE CERTIFICAT ?

- Aux techniciens et commerciaux de la retraite supplémentaire
- À toute personne intéressée par la retraite

POUR OBTENIR QUOI ?

- Avoir un bon aperçu des régimes de retraite en répartition, et plus spécifiquement du fonctionnement des régimes obligatoires des salariés
- Avoir une connaissance approfondie des régimes de retraite supplémentaires d'entreprise en capitalisation, de la mise en place dans l'entreprise au provisionnement chez l'assureur
- Obtenir un Certificat Caritat de compétences professionnelles reconnu par la profession.

COMMENT ?

Les apports théoriques sont complétés par des travaux pratiques d'application sous Excel. Un examen final permet de valider l'acquisition du Certificat Caritat.

QUELS SONT LES PRÉ-REQUIS ?

Ce parcours ne nécessite pas de pré-requis.

Le Certificat en pratique...

Quand et où ?

17 et 18 octobre,
21 et 22 novembre,
12 et 13 décembre 2017

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

Parcours complet :
6 000 € HT + TVA 20 %, soit 7 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire : Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00 Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

 **L'accès au parcours est acquis à l'issue d'un court entretien avec le responsable pédagogique.**

LES POINTS FORTS



Une vision vraiment globale des retraites des salariés en France, obligatoires et supplémentaires.



Une approche complète, qui aborde tous les thèmes de la retraite par capitalisation et de son environnement, tant dans la vision de l'entreprise que dans celle de l'assureur.



Des exercices pratiques qui illustrent les aspects les plus techniques du Certificat.



Un responsable pédagogique expert du domaine, entouré d'un panel d'intervenants spécialisés.

CERTIFICAT CARITAT | RETRAITES PROFESSIONNELLES SUPPLÉMENTAIRES DES SALARIÉS



Module 1 : « L'actuariat de la retraite supplémentaire »



Bases de l'actuariat de la retraite

- Tables de mortalité
- Taux technique
- Calculer un facteur de rente immédiate ou différée sur une tête et sur 2 têtes
- Passer du capital à la rente et inversement
- Revalorisation des droits après la liquidation
- **Cas pratiques de calcul sous Excel**
- **QUIZ de contrôle**



Tarifification des options à la liquidation et des provisions

- Révision des notions du jour 1
- Réversion
- Rente croissante ou décroissante
- Rente en partie certaine (annuités garanties)
- Calcul des Provisions comptables
 - o Provision mathématique des rentes viagères
 - o Calcul de la provision de gestion
 - o Jeu du fonds de revalorisation
- **Cas pratiques de calcul sous Excel**
- **QUIZ de contrôle**



Module 2 : « Fonctionnement des retraites obligatoires et supplémentaires »



Régimes de retraite obligatoire

- Définitions (répartition/capitalisation ; rendement...)
- Panorama des retraites obligatoires en France
- Zoom sur les régimes des salariés
- Les dernières réformes et l'avenir des régimes en répartition
- **Exemple de calcul de la retraite d'un salarié**
- **QUIZ de contrôle**



Régimes supplémentaires

- Définitions (régimes à cotisations définies, à prestations définies)
- Généralités sur les régimes à cotisations définies :
 - o Types de gestion en phase d'épargne (euros, UC, par horizon, ...),
 - o Spécificités des régimes en points
 - o Options en phase d'épargne (couverture des risques incapacité/invalidité/décès, garantie plancher...)
 - o Options à la liquidation (réversion, rente certaine...)
- Généralités sur les régimes à prestations définies
 - o Types de régimes (additif, chapeau, mixte)
 - o Financement
- Les instruments d'épargne retraite individuelle (PERP, PERCO, Madelin)
- La retraite supplémentaire d'entreprise
- **QUIZ de contrôle**



Module 3 : « L'environnement fiscal, social et comptable des retraites supplémentaires »



Environnement fiscal et social de la retraite supplémentaire

- Définition des « article 82 », « article 83 », « article 39 »
- Mise en place d'un régime supplémentaire dans l'entreprise
- L'environnement social des régimes à cotisations définies collectives
- L'environnement fiscal des régimes à cotisations définies et de l'épargne retraite individuelle
- L'environnement fiscal et social des régimes à prestations définies
- **QUIZ de contrôle**



Environnement comptable de la retraite supplémentaire

- Côté entreprise souscripteur
 - Evaluation et comptabilisation des engagements retraite de l'entreprise (recommandation 2013R02 de l'ANC, norme IFRS)
 - Présentation des normes
 - Principes de calcul : Droits, Valeur Actuelle Probable, PBO
 - Hypothèses actuarielles
 - Calcul et projection des engagements
 - Ecart actuariels, amortissement et liquidation du régime
 - Ecritures comptables selon les normes
 - **Cas pratique de calcul sous Excel**
- Côté assureur
 - Approches prudentielles générales
 - Directives S2
 - Formule standard / Modèle interne
 - Bilan prudentiel
 - Calcul des provisions techniques
 - Calcul du capital réglementaire
 - Dispositif FRPS
 - Présentation de ce nouveau cadre réglementaire
- **QUIZ de contrôle**



NOS INTERVENANTS



Brigitte ECARY

Présidente SPAC actuaires
Enseignante ISFA

Responsable pédagogique



Xavier BRUGIRARD

Actuaire certifié
SPAC actuaires



Marylène DE CUBBER

Actuaire consultante
OPTIMIND WINTER



Cyril MANACH

Consultant en actuariat
OPTIMIND WINTER